

CAN Croissance prudent géré par l'équipe principale 75/100 (PP)



31 décembre 2025

Un fonds visant à procurer un revenu en intérêts qui offre un potentiel de croissance à long terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous désirez mettre votre argent à l'abri de l'inflation tout en le protégeant des répercussions des fortes fluctuations dans les marchés.
- Vous voulez investir principalement dans des fonds canadiens et étrangers à revenu fixe de la Great-West, assortis d'une participation minimale dans ses fonds d'actions canadiennes et étrangères (30 pour cent).
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE



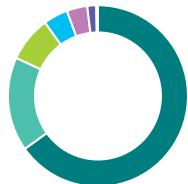
Catégorie de fonds
Équilibrés canadiens à revenu fixe

Date de création
09 juillet 2018

Ratio des frais de gestion (RFG)*
0,94 %
(31 décembre 2024)

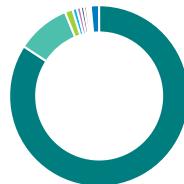
Gestion du fonds
Groupe de solutions de portefeuille

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 décembre 2025)



Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	65,1
Actions canadiennes	16,8
Actions américaines	8,1
Actions internationales	4,4
Espèces et équivalents	3,7
Obligations Étrangères	1,6
Unités de fiducies de revenu	0,3



Répartition géographique (%)

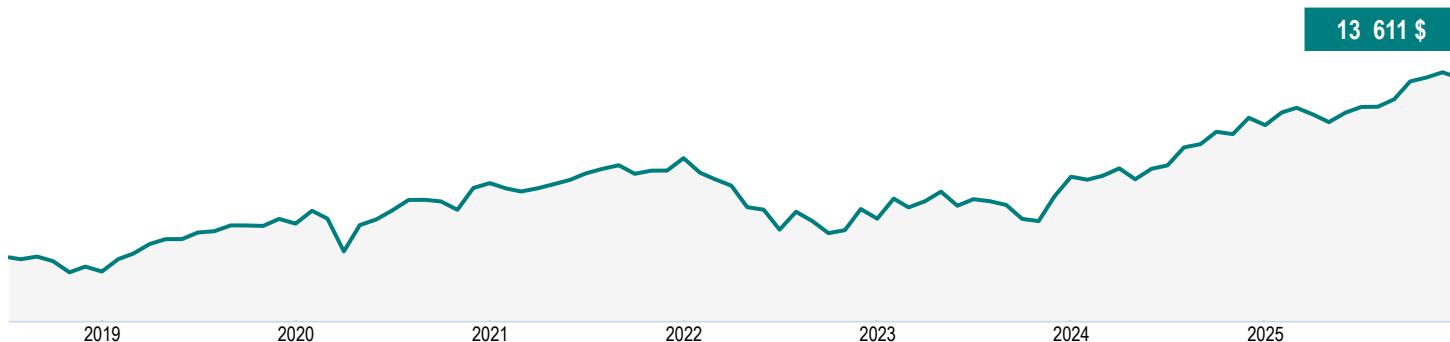
Canada	84,2
États-Unis	9,6
Autre	1,4
Royaume-Uni	0,8
France	0,7
Irlande	0,6
Japon	0,5
Suisse	0,4
Pays-Bas	0,3
Autres	1,5



Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	66,7
Services financiers	8,4
Technologie	4,8
Espèces et quasi-espèces	3,7
Énergie	3,1
Matériaux de base	2,9
Services aux consommateurs	2,0
Services industriels	1,7
Biens industriels	1,5
Autres	5,2

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Croissance prudent géré par l'équipe principale 75/100 (PP)

31 décembre 2025

Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	Actifs nets (millions de \$)
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	9,2	Écart-type	6,02 %
Ontario Province 3,95% 02-Dec-2035	3,6	Rendement du dividende	2,05 %
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	2,9	Rendement à l'échéance	3,85 %
Province de l'Ontario 3,60 % 02-jun-2035	2,0	Durée (années)	7,39
Banque Royale du Canada	1,6	Coupon	4,06 %
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-sep-2030	1,6	Cote de crédit moyenne	A+
Province de l'Ontario 4,60 % 02-déc-2055	1,5	Capitalisation boursière moyenne (millions)	570 458,7 \$
OVERNIGHT DEPOSITS	1,4		
Enbridge Inc 5,38 % 27-sep-2027	1,1		
Province de Québec 4,40 % 01-déc-2055	1,1		
Répartition totale des principaux titres	26,0		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-0,83	0,52	7,50	7,50	8,09	3,44	-	4,21

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
7,50	8,94	7,84	-10,16	4,38	7,63	9,93	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 décembre 2025)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
4,93 %	mars 2025	1,66 %	sept. 2023	3,17 %	100,00 %	30	0

Actifs nets (millions de \$)
87,8 \$

Cours
13,61 \$

Nombre de titres
2187

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGD012E

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Croissance prudent géré par l'équipe principale 75/100 (PP)

31 décembre 2025

Commentaire du fonds T3 2025

Commentaires sur les marchés

Au cours du troisième trimestre de 2025, les actions mondiales ont enregistré des gains et surclassé les obligations mondiales, qui se sont contentées d'un léger gain (tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens sur la base du rendement total). Les attentes de diminution des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed), ainsi que les investissements et le développement continu dans l'intelligence artificielle (IA) ont contribué à stimuler les actions au cours du trimestre.

Le marché boursier américain a progressé, inscrivant un rendement supérieur à 10 %. Le secteur des technologies de l'information est celui qui a enregistré le meilleur rendement. Les actions canadiennes ont progressé et surpassé les actions américaines, profitant d'un solide rendement du secteur des matériaux. Les actions EAO ont progressé, mais tiré de l'arrière sur les actions canadiennes et américaines.

Les actions du Japon et du Royaume-Uni ont contribué au rendement des actions EAO. Les actions des marchés émergents ont également progressé et ont surclassé celles des marchés développés, les actions chinoises et taïwanaises ayant alimenté le rendement.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada a enregistré un rendement total de 1,5 % pendant le trimestre. À mesure que les taux de rendement des obligations d'État ont augmenté, leurs prix ont diminué. Les obligations d'État ont été à la traîne des obligations de sociétés, qui ont également enregistré un gain.

Les cours des obligations de sociétés ont profité du resserrement des écarts de taux (le différentiel de rendement entre les obligations de sociétés et les obligations d'État). Dans le segment des obligations de sociétés, les titres les plus performants ont été ceux du secteur immobilier. Les cours des obligations à rendement élevé ont augmenté sur la base du rendement total et ont devancé ceux des obligations de sociétés de la catégorie investissement.

Durant le trimestre, les taux de rendement des obligations mondiales sont restés essentiellement inchangés et leurs cours ont légèrement augmenté. La Banque du Canada, la Réserve fédérale et la Banque d'Angleterre ont abaissé leur taux directeur. La Banque centrale européenne et la Banque du Japon ont laissé leur taux directeur inchangé. Le taux de l'obligation du Canada à 10 ans a reculé, passant de 3,27 % à 3,18 %. Les rendements des obligations gouvernementales aux États-Unis ont également diminué. Les taux des obligations d'État ont progressé au Royaume-Uni, en Allemagne et au Japon.

Rendement

L'exposition au fonds Obligations canadiennes de base Plus a eu un effet positif en raison d'une surpondération du crédit découlant du resserrement des écarts de taux et de la hausse des taux de rendement courants. L'exposition au fonds Actions EAO a également contribué au rendement.

L'exposition au fonds Croissance principalement canadienne a nui au rendement en raison de sa répartition et de sa sélection des titres des matériaux, des technologies de l'information, des produits financiers et de l'énergie. L'exposition au fonds Actions canadiennes et au fonds Croissance américaine a également nui au rendement.

CAN Croissance prudent géré par l'équipe principale 75/100 (PP)

31 décembre 2025

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller n'a apporté aucun changement au portefeuille pendant le trimestre.

Perspectives

Selon le sous-conseiller, le troisième trimestre de 2025 a fait ressortir une divergence dans la croissance mondiale. L'économie américaine a fait preuve de résilience, la croissance annualisée du produit intérieur brut de près de 3 % et les gains de productivité attribuables à l'adoption de l'IA ont contrebalancé le ralentissement des tendances du marché de l'emploi. En revanche, le Canada, l'Europe et le Royaume-Uni ont été freinés par la hausse du taux chômage et les difficultés commerciales.

De l'avis du sous-conseiller, les marchés boursiers reflètent l'optimisme des investisseurs, surtout aux États-Unis, où les bénéfices liés à l'IA ont entraîné des valorisations élevées. La concentration du marché dans le secteur des technologies et les fluctuations de la confiance des investisseurs incitent à la prudence.

Dans le volet revenu fixe, nous considérons les solutions alternatives comme les placements privés en titres de créance et les prêts hypothécaires comme des sources intéressantes de revenu et de gestion de la duration, particulièrement dans un contexte de taux élevés prolongés. La liquidité et la flexibilité demeurent essentielles, permettant aux portefeuilles d'absorber les chocs soudains si les risques liés aux investissements dans l'IA, aux marchés de financement ou à la politique budgétaire se concrétisent.

L'approche du sous-conseiller met l'accent sur la résilience plutôt que sur la précision. Une exposition aux actions américaines de base demeure essentielle, mais nous la contrebalançons par une diversification mondiale et des stratégies multifactorielles qui réduisent la dépendance à un petit nombre de titres dominants.

CAN Croissance prudent géré par l'équipe principale 75/100 (PP)

31 décembre 2025

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 sept. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforçons d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 sept. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Croissance prudent géré par l'équipe principale 75/100 (PP)

31 décembre 2025

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[†]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [#]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

